

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N°6 Budget supplémentaire 2026

Membres présent.es :

- Damien Malinas, Président de l'ESAA
- Michèle Nesme, Vice-Présidente de l'ESAA, et conseillère municipale en charge de l'enseignement supérieur et de la prévention de la délinquance,
- Violeta Lukic, conseillère municipale en charge de la Culture,
- Vincent Fuchs, conseiller municipal en charge de la Vie associative et événements,
- Corinne Moulin, conseillère municipale en charge des bibliothèques,
- Julien Gallon, personnalité qualifiée Ville,
- Laetitia Herbette, représentante des personnels techniques et administratifs,
- Benoit Pype, représentant des enseignant.es,
- Hervé Giocanti, représentant des enseignant.es,
- Victor Mulé, représentant des étudiant.es CR,
- Ariane Le Carpentier, représentante de la DRAC PACA,

Sont excusé.es :

- Viviane Savoye, conseillère municipale en charge de l'artisanat et urbanisme commercial,
- Thierry Suquet, préfet de Vaucluse
- Dalia Massera, Conseillère Enseignement supérieur DRAC PACA
- Marie-Garance Massal, représentante des étudiant.es Création
- Bruno Portet, directeur de la Culture

Procurations :

- Monsieur le Préfet à Madame Le Carpentier,
- Monsieur Laurent Rochut, adjoint au Maire à Madame Violeta Lukic

Personnes invitées :

- Benoit Broisat
- Raphaëlle Mancini

- Émilie Cosme
- Ludmilla Barrand

Soit 11 votants + 2 pouvoirs.

Conformément aux délibérations du Conseil d'Administration du 22 juin 2026 approuvant le compte financier unique (CFU), il convient aujourd'hui de procéder à l'affectation des excédents de la section de fonctionnement et de la section d'investissement au travers d'un budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire a pour objectif, essentiellement, de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif.

Le compte administratif 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **245 891.33 €** et un solde d'exécution de la section d'investissement de **210 132.54€** affectés au compte 001 en recettes d'investissement.

La délibération d'affectation du résultat a été adoptée en séance du Conseil d'Administration.

L'excédent de fonctionnement est ainsi affecté :

- 002 résultat de fonctionnement reporté : **245 891.33€**

Le solde d'exécution positif de **210 132.54€** de la section d'investissement a été affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

En section d'investissement, le solde d'exécution positif est dans ce cadre employé en premier lieu pour financer le solde des restes à réaliser de la section d'investissement.

Le budget supplémentaire soumis au vote du Conseil d'Administration se présente ainsi :

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles V	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	253 712,36	0,00	135 891,33	0,00	389 603,69
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 530 990,00	0,00	90 000,00	0,00	1 620 990,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	9 850,00	0,00	20 000,00	0,00	29 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 794 552,36	0,00	245 891,33	0,00	2 040 443,69
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 795 352,36	0,00	245 891,33	0,00	2 041 243,69

023	Virement à la section d'investissement (5)	6 590,20		0,00	0,00	6 590,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 969,44		0,00	0,00	30 969,44
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		37 559,64		0,00	0,00	37 559,64

TOTAL	1 832 912,00	0,00	245 891,33	0,00	2 078 803,33
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE	0,00
-------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 078 803,33
--	---------------------

Activité du second semestre :

Les dépenses de fonctionnement ont été ajustées en fonction de l'analyse des 3 derniers réalisés de l'ESAA et du taux de réalisation de la dépense lors du 1^{er} trimestre 2026 et au regard des réalisés des charges de personnel pour le premier trimestre.

En juin, se tiendront les soutenances des diplômes préparés à l'ESAA : le Diplôme National d'Art (DNA), délivrant le grade de Licence, et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), délivrant le grade de Master.

- **Soutenances DNA** : les 8, 9 et 10 juin 2026 pour la mention Création et les 11 et 12 juin 2026 pour la mention Conservation-Restauration . Le jury sera composé de [Benoit Gehane](#) artiste et enseignant, [Mylene Malberti](#) coordinatrice des 3^{ème} année Création, [Lucille Gaydon](#) restauratrice et conservatrice d'œuvre d'art contemporain et [Hervé Giocanti](#) coordinateur des 4^{ème} année Conservation-Restauration.

- **Soutenances DNSEP, mention Création** : Les 22, 23 et 24 juin 2026, à la [Collection LAMBERT](#). Le jury sera présidé par [Muriel Enjalran](#) directrice de [Frac Sud](#) - Cité de l'art contemporain, accompagnée de [Linda Sanchez](#), artiste, [Evarist Richer](#) artiste plasticien et [Emmanuelle Becquemin](#) artiste, autrice et enseignante; ainsi que [Cyril Jarton](#) coordinateur des 5ème année Création et [Ross Louis](#) coordinateur des 4ème année Création.
- **Soutenances DNSEP, mention Conservation-Restauration** : Le jury mémoire se tiendra le 25 juin et le jury projet le 26 juin 2026. Le jury sera composé de [Isabel Garcia Gomez](#) conservatrice-restauratrice au Musée d'Ethnographie de Genève, [Corinne Langlois](#) conservatrice du Palais des Papes et du pont d'Avignon, [Jeremy Setton](#) artiste et [Sylvie Nayral](#) coordinatrice des 5èmes année Conservation-Restauration ; [Thierry Bonnot](#) anthropologue et chargé de recherche.

Durant l'été 2026, il sera proposé différents événements artistiques :

- ✓ Ateliers d'éducation artistique et culturelle les deux premières semaines de juillet 2026 en partenariat avec l'association *Assitej-scènes d'enfance* ;
- ✓ Événements en lien avec le Festival off concernant une exposition d'art à la Chapelle Saint-Michel en partenariat avec Montresso art foundation (*Almageste, titre provisoire* -artiste invitée : Mouna Sabouni) ;
- ✓ Présence au Festival In dans le cadre d'une conférence exceptionnelle donnée au Cloître Saint Louis (Culture, Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et Prison) le 12 juillet 2026 ;
- ✓ Exposition des post-diplômé.es 2026 à l'Eglise des Cordeliers dans le temps du Festival.

La rentrée des enseignants sera le 18 septembre 2026 pour le cycle 26-27 (après le second concours d'entrée).

Une semaine d'intégration sera organisée du 21 au 25 septembre 2026 en direction des étudiant·es comme cela a été fait l'année dernière.

La reprise des cours se fera **le lundi 28 septembre 2026**.

L'ESAA participera à tous les événements de rentrée portés par la Ville d'Avignon (Forum des associations, Journées du patrimoine, etc.).

2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 754 912,00	0,00	0,00	0,00	1 754 912,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	5 381,86	0,00	0,00	0,00	5 381,86
Total des recettes de gestion courante		1 830 293,86	0,00	0,00	0,00	1 830 293,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 830 293,86	0,00	0,00	0,00	1 830 293,86

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 618,14		0,00	0,00	2 618,14
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 618,14		0,00	0,00	2 618,14

TOTAL	1 832 912,00	0,00	0,00	0,00	1 832 912,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE	245 891,33
-------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 078 803,33
--	---------------------

Les demandes de subvention formulées en 2026 seront constatées lors du compte administratif 2025.

L'ESAA a candidaté à cette date aux dispositifs suivants :

- <https://www.dilcrah.gouv.fr/> : national (avis défavorable) et local (en attente avis) ;
- [Echoes](#) (avis défavorable)
- [Culture pro 2026](#)
- programme RADAR : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/recherche-dans-les-ecoles-superieures-d-art-et-de-design-radar>
- Erasmus + : programme de mobilités étudiantes et professionnelles
- L'aide à la mobilité internationale (AMI) ministère de la Culture
- L'aide au tutorat ministère de la Culture
- L'aide à l'inclusion des étudiants en situation de handicap ministère de la Culture
- L'aide à l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants (Forfait ministère de la Culture)

B. SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				0,00

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)			
INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE			210 132,54
+			
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT			0,00
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			210 132,54

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
 Vu la délibération n°2 du 15 décembre 2023 du Conseil d'Administration relative à l'approbation du budget prévisionnel 2024 ;
 Vu la délibération n° 9 du 17 mai 2024 du Conseil d'Administration relative à l'approbation du budget supplémentaire 2024 ;
 Vu la délibération n°6 du 16 mai 2025 du Conseil d'Administration approuvant le compte de gestion 2023 ;
 Vu la délibération n°7 du 16 mai 2025 du Conseil d'Administration approuvant le compte administratif 2025.

Le Conseil d'Administration, en date du 22 juin 2026 après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget supplémentaire pour l'exercice 2026 annexé à la présente délibération ;
- **ACCEpte** de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé ;

- **AUTORISE** le directeur ou le secrétaire général à signer tout document afférent à cette demande.

Vote	
Nombre de votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Damien Malinas
Président du Conseil d'Administration



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 Nîmes CEDEX 09 – Tél. : 04 66 27 37 00 – Fax : 04 66 36 27 86 – greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr